

## INFO GENERALES APRES PLACEMENT

Afin de vous assurer du bon choix du D-CALC, il est conseillé de prendre contact avec le service technique via le site internet [www.d-calc.be](http://www.d-calc.be).

Une fois le D-CALC en fonction, il est évidemment recommandé de surveiller régulièrement les filtres, les mousseurs de robinet, les pommes de douche, etc. N'oublions pas que le tartre décollé des parois doit bien se retrouver quelque part! A vous donc de l'empêcher d'obstruer le passage normal de l'eau.

Le calcaire étant toujours dans l'eau après le traitement, si l'eau à sa sortie de l'installation sanitaire s'évapore, le calcaire restera en tant que résidu. Ce dernier sera éliminé à l'occasion de l'entretien normal.

Remarques : il y a lieu de respecter les consignes d'entretien du/des fabricant(s) pour les éléments de l'installation. L'usage D-CALC n'annule et/ou ne remplace en aucun cas les prescriptions des fabricants quant à l'entretien et l'utilisation des éléments et appareils de l'installation.

**Lessiveuses automatiques:**

Linge plus souple et plus blanc, plus de savon calcaire qui durcit les fibres des tissus. Des fragments de tartre et de savon calcaire se retrouvent dans le filtre. Ils se sont détachés de l'élément de chauffe, sous l'action conjuguée du D-CALC et des turbulences créées dans l'eau par le mouvement du tambour.

**Lave-vaisselle:**

Respectez les instructions du fabricant (ajouter du sel pour la régénération). Sinon, un voile blanc couvrira vos verres, couverts et assiettes (poudre calcaire évacuée avec le flux d'eau: l'eau s'évapore pendant le séchage, la poudre reste).

**Machines à café:**

Le besoin de détartrer est moins fréquent et l'opération est nettement plus facile. Il est pourtant conseillé de le faire régulièrement car, lorsque le réservoir se vide et que la dernière eau s'évapore, la substance calcaire poudreuse reste sur la plaque de chauffe encore toute chaude.

**Les taches calcaires mates :**

disparaissent progressivement lors d'entretien normal (sans emploi de produits spéciaux). L'intérieur des mousseurs et pommes de douche se nettoient au bout d'un certain temps.

**Les chasses de toilettes :**

qui ne reçoivent pourtant que de l'eau froide sont fréquemment entartrées. Une vérification au moment de l'installation de votre appareil et une seconde trois mois après, permettent de constater l'efficacité de votre D-CALC.

**Les pots et casseroles:**

Il est plus aisé de conserver leur propreté. La couche poudreuse calcaire (pas de tartre) s'élimine à l'occasion d'entretien normal et ce sans récuser.

**Echangeur à plaques :**

L'entretien de l'échangeur à plaques reste indispensable selon les prescriptions du fabricant avec un minimum deux fois par an. En effet, les résidus et boues calcaires risquent de s'accumuler dans les passages étroits de l'échangeur et de cuire, donc réduire le passage normal de l'eau jusqu'à obstruction. Les températures excessives accélèrent ce processus, il y aura lieu de les maintenir sous contrôle permanent. La circulation entre l'échangeur à plaques et le ballon devra continuer à fonctionner un minimum de 20 min. après l'arrêt de l'échangeur (arrêt de l'échange thermique).

Dans le cas d'installations avec production d'eau surchauffée, de vapeur et d'évaporation (machine à café, four à vapeur...), il y aura lieu d'effectuer des entretiens réguliers afin d'évacuer les résidus calcaires. D-CALC provoque la cristallisation du calcaire afin qu'il ne s'incruste pas sous forme dure, il ne retire pas le calcaire de l'eau. Si l'eau est évaporée, le calcaire restant devra être évacué afin de ne pas causer de bouchage ou/et autres dommages

Les circulateurs à moteur immergé sont déconseillés avec le traitement anti-incrustation calcaire physique. Les boucles sanitaires devront être équipées de circulateurs à moteur non-immergé, les moteurs immergés risquent un blocage dû aux boues calcaires.

Il est vivement conseillé de prévoir un filtre entre le ballon de stockage et l'échangeur afin de limiter l'accumulation de résidus calcaires.

Il y aura lieu de communiquer les remarques ci-dessus au(x) gestionnaire(s) et/ou aux utilisateurs finaux de l'installation.

Les conseils ci-dessus ne remplacent en aucun cas les prescriptions d'utilisation de tout appareil sanitaire en général. L'utilisation d'un D-CALC ne dispense pas l'utilisateur de respecter les intervalles d'entretien de ces appareils, et n'engagent sous aucune forme que ce soit la responsabilité de la S.A. GOTTSCHALK Industries.

La commande du matériel vaut pour acceptation de l'offre, de nos conditions de vente, remarques et info générales après placement. En cas de refus, le client aura la possibilité dans un délai de 8 jours date de facture, de signaler son désaccord par lettre recommandée, ce qui entraînera le démontage du matériel D-CALC et le remboursement à l'exception des frais de déplacement ou d'envoi qui resteront intégralement à charge du client.

Gottschalk Industries SA, rue de la Gare 8, B-4900 Spa, tel 087/79.20.40 – V6/1-13